



# La Feuille

De la Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or

ISSN 1633-0293

N° 30 - Décembre 2011

## SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Vie associative	p. 2
Actualités	p.4
Retours d'animation / articles	p. 6
<i>Crépuscule sur le Doubs</i> .....	p. 6
<i>Libellules du Val des Choues</i> .....	p. 6
<i>Val Suzon attend l'automne</i> .....	p. 7
<i>Un safari photo en Côte-d'Or</i> .....	p. 9
<i>Visite à Saint-Romain</i> .....	p.11
<i>Hautes-Côtes de Nuits</i> .....	p. 13
<i>A propos des vers de terre</i> .....	p. 15
<i>Recettes</i> .....	p. 18
Le calendrier des animations	p. 19



Fauvette à tête noire s'égosillant sous le soleil printanier...

## EDITORIAL

C'est la crise, la dette, les finances, le chômage, la productivité, la croissance, rien ne va plus !

Bonne et heureuse année 2012 ? A voir. Qu'est-ce qu'on fait ? Faut-il déprimer ?

Non, rejoignez les rangs de la Maison de la Nature et on vous donnera de bonnes raisons d'espérer. Venez partager des moments d'émerveillement devant les beautés surprenantes d'une nature proche et humble. Vous oublierez les tracas.

La nature ne connaît pas nos soucis, chaque printemps est une renaissance où la vie se montre plus forte que la mort.

La vie, en 2012, sera aux rendez-vous de la MNP. La nature est fiable, plus que les constructions humaines. Alors confiez vos temps de loisir à la Maison de la Nature. Cela vous fera du bien. A bientôt.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012 !

Et à bientôt !

Etienne Cuénot.



© G. Naucke

© G. Naucke

# Vie associative

## AU JOUR LE JOUR

### STAND DE PRÉ VERT

Il faisait frais mais non pluvieux, bonne ambiance, pas foule ! Chaque animateur de stand a eu le temps de visiter celui des autres : miel et produits locaux, vins, soutien aux peuples opprimés de pays asiatiques victimes de la déforestation, parfums, légumes et fruits bio, ...

Nous avons été démarchés pour adhérer aux paniers bio : en adhérant on s'engage à manger des légumes bio, produits localement, de saison, en prenant chaque semaine son panier tout prêt. Nous avons eu droit à un couscous à midi. Quelques visiteurs curieux se sont prêtés aux jeux que nous avons disposés : reconnaissance des traces d'animaux, reconnaissance d'arbres et arbustes dont les rameaux avaient été cueillis le matin même.



Présentation du stand au Marché de Pré Vert

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 28 janvier 2012 à 15h00 au Centre Municipal des Associations, à Dijon.

Au programme, les traditionnels bilans 2011 (moral, financier et d'activités), le renouvellement partiel du conseil d'administration (soyez actifs !!!), les prochaines activités, les questions diverses et... le non moins traditionnel pot de l'amitié, préparé par vos soins.

Le renouvellement du Conseil d'Administration est particulièrement important, car cette année 2012, certains de nos membres actifs seront occupés à d'autres aventures, et seront très peu disponibles à la bonne marche de l'association. Toute bonne volonté sera donc accueillie avec grand plaisir ! N'hésitez pas à vous joindre à nous, au cœur de notre vie associative.

Ce sera également l'occasion de vous acquitter de votre adhésion afin de participer à nos nombreuses activités en salle ou de plein air, organisées par nos géniaux animateurs.

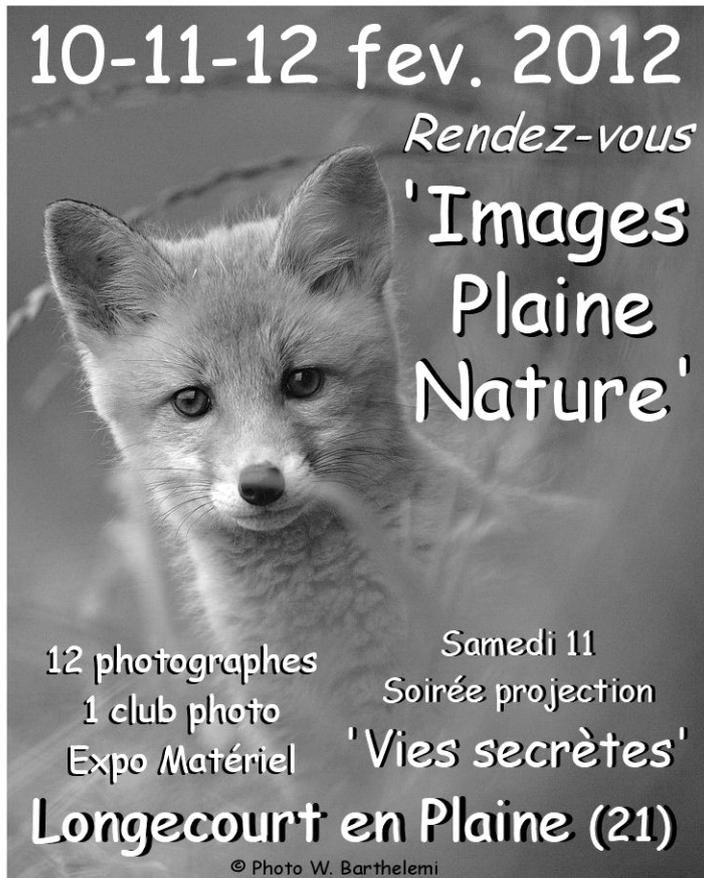
A bientôt !

{Numéro de salle indiqué sur écran à l'accueil. Centre Municipal des Associations - 2, rue des Corroyeurs à Dijon.}

## A VOIR, À FAIRE

### SECOND RENDEZ-VOUS 'IMAGES PLAINE NATURE'

Il aura lieu les 10, 11 et 12 février 2012



10-11-12 fev. 2012

Rendez-vous  
'Images  
Plaine  
Nature'

12 photographes  
1 club photo  
Expo Matériel

Samedi 11  
Soirée projection  
'Vies secrètes'

Longecourt en Plaine (21)

© Photo W. Barthelemi



Michel Bailly est l'un de nos anciens collaborateurs actifs. Passionné de photographie nature, il a lancé les premiers festivals de photo animalière du Val de Saône à Saint-Jean-de-Losne avant de créer ces rendez-vous Image Nature à Longecourt-en-Plaine, dont le premier s'est tenu l'an passé, fin mai. Cette année, les dates retenues sont les 10,11 et 12 février 2012.

Vous y trouverez des expositions photos de qualité sur les thèmes variés de la nature et des paysages, des activités (sorties), des démonstrations de matériels...

L'invité d'honneur est un Belge au grand talent, Walter Barthélémi. La région invitée, les Vosges, sera représentée par P. Gadroy et T. Reminiac. Vous découvrirez également quelques photographes régionaux ou nationaux.

Le samedi 11/02, une soirée projection intitulée "Vies secrètes" est organisée dans le cadre du festival.

Renseignements : <http://www.imageplainature.onlc.fr/>

### 6ÈME SALON DE LA PHOTO ANIMALIÈRE DU VAL DE SAÔNE

Il aura lieu les 16, 17 et 18 mars 2012.

Comme tous les ans à Saint-Jean-de-Losne, vous pourrez découvrir les expositions de nombreux photographes amoureux de la nature et des paysages. La formule comprend désormais une traditionnelle soirée diaporamas / projections de films.

Au programme, une vingtaine de photographes exposants, la participation d'un club photo, un stage, des exposants de matériel comme Phox, Colorpix, Jama. La 6ème édition aura comme invité d'honneur Frank Fouquet, talentueux photographe passionné par la nature et l'environnement. Le samedi 17 mars aura lieu la projection de films et diaporamas animaliers à la salle des fêtes de Losne.

Une nouveauté : un concours photo ouvert à tous (règlement sur demande) est également organisé, par ailleurs, dans le cadre de ce Salon. Les photos proposées au concours seront exposées dans les nouveaux locaux de la Galerie du Cerf, avenue de la Gare d'eau à Saint Jean de Losne.

Pour tout renseignement complémentaire : Promo Saint Jean - Tél. : 03 80 29 04 44 - [promostjean@wanadoo.fr](mailto:promostjean@wanadoo.fr) <http://photosanimalieresduvaldesaone.blogspot.com>

Saint Jean de Losne (21)  
Salle Polyvalente, Place du Port Bernard  
16 au 18 mars 2012

6<sup>e</sup> Salon  
de la  
Photographie Animalière  
du Val de Saône

Invité d'honneur  
**FRANCK FOUQUET**  
Nature d'Afrique  
[www.franckfouquet.eu](http://www.franckfouquet.eu)

1<sup>er</sup> Concours  
Photo  
Sur le thème  
de la nature faune et flore  
Les photos seront exposées  
dans les nouveaux locaux  
de la Galerie du Cerf  
Avenue de la Gare d'eau  
Saint Jean de Losne  
Entrée libre

Entrée Salon : 2€ (gratuit - 14ans) - Entrée Galerie gratuite  
horaire d'ouverture pour Salon et Galerie :  
le 16/3 de 14h à 18h - les 17 et 18/3 de 10h à 18h  
ORGANISATION Promo Saint Jean / Galerie du Cerf  
03 80 29 04 44 - [promostjean@wanadoo.fr](mailto:promostjean@wanadoo.fr)  
<http://photosanimalieresduvaldesaone.blogspot.com/>

Logos: Conseil Général Côte d'Or, Promo Saint Jean de Saône, ColorPxl, phox, JAMA, france bleu bourgogne, Bourgogne.

# Actualités

## ANTICOAGULANT TOXIQUE : L'INTERDICTION PRÉFECTORALE ARRIVE TROP TARD POUR LES RAPACES

**L**a LPO France a lancé une campagne d'information et de lutte contre l'utilisation de la Bromadiolone, puissant toxique anti-coagulant utilisé à l'encontre des campagnols terrestres.

Au cours des mois d'octobre et novembre, 40 cadavres de rapaces, dont 26 milans royaux et 14 buses variables ont été retrouvés dans le Puy de Dôme, victimes d'une intoxication à la bromadiolone. Ces oiseaux, par des cadavres découverts par une poignée de bénévoles et salariés de la LPO Auvergne, sont victimes des campagnes de traitement à la bromadiolone autorisées préalablement par voie préfectorale.

A la suite de cette découverte, le préfet du Puy de Dôme a suspendu, le 8 décembre dernier, l'utilisation de cette substance toxique dans les 22 communes du Puy de Dôme identifiées comme lieux de nidification de milans royaux. Par ailleurs, le préfet a déclassé le renard et les mustélidés de la liste des nuisibles, ces prédateurs jouant un rôle clé dans la lutte biologique contre les campagnols terrestres. Afin de mettre au point une stratégie de lutte efficace, l'ensemble des acteurs concernés se réunira au premier trimestre 2012.



*Campagnol souterrain*

Si la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a salué ces décisions, elle déplore leur arrivée tardive. Alors que la nocivité sur la faune non ciblée des traitements à la bromadiolone est avérée, l'association demande l'interdiction de l'utilisation des anticoagulants, dont la bromadiolone, en plein champ.

La Bourgogne et plus particulièrement l'Auxois en Côte-d'Or sont concernés par cette problématique, puisque depuis cet automne, à la demande de plusieurs éleveurs, le groupement sanitaire de Côte d'Or (GDS21) a organisé une réunion de réflexion sur la lutte contre le campagnol terrestre à Pouilly-en-Auxois. La Fédéra-

*Fin 2001, un arrêté ministériel a été pris pour régir l'usage des anticoagulants dans la lutte contre le campagnol, en l'assortissant de conditions strictes d'usage. Il impose notamment de réserver l'usage du poison aux groupements de défense contre les organismes nuisibles (GDON), d'informer le public, de mettre en place des réseaux de surveillance, d'enfouir complètement les appâts empoisonnés et de cesser les traitements au-delà d'une certaine densité de campagnols. Ces dispositions ont permis de faire baisser très sensiblement les effets collatéraux de la bromadiolone sur la faune sauvage non cible (Ligue ROC).*

tion régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) a présenté les démarches administratives et les caractéristiques d'un plan de lutte contre ce mammifère rongeur. Le rongeur cumule de nombreux griefs : arrachage des racines de plantes, tumulus de terre handicapant les pratiques de fauche, vecteur de maladies...



*Milan royal*

La lutte envisagée en Auxois, région naturelle où se cantonne la plus grosse population nicheuse de Milan royal, n'exclue pas la possibilité de faire appel à la Bromadiolone, et pour cela, les acteurs agricoles sont prêts à créer ou relancer un groupement de défense contre les organismes nuisibles, plus couramment appelé GDON, qui est le seul à pouvoir distribuer cette substance aux éleveurs. Deux solutions sont envisagées : soit en créer un, soit relancer le GDON de Vitteaux qui est le seul groupement dans ce secteur.

A l'heure où l'Etat français s'apprête à lancer un second plan national d'actions en faveur du milan royal, rapace dont la France abrite la deuxième population mondiale, les acteurs devront être extrêmement vigilants sur les solutions retenues prochainement dans le Puy-de-Dôme et les autres départements susceptibles d'être touchés par des populations de campagnols. La LPO demande en outre, que l'usage de tous les anticoagulants en plein champ soit interdit en France. L'hécatombe de cet automne a démontré leur incompatibilité avec la sauvegarde d'une espèce gravement menacée, comme le milan royal !

### Sources :

<http://www.campagnols.fr>

[http://www.agribourgogne.fr/rubrique.php?arch\\_num=1449](http://www.agribourgogne.fr/rubrique.php?arch_num=1449)

<http://www.lpo.fr/actualites/actus>

<http://www.roc.asso.fr/protection-espace/bromadiolone.html>  
<http://www.univers-nature.com/>

### GAZ DE SCHISTE : 3 PERMIS DE RECHERCHE ABROGÉS

La technique très controversée de la fracturation hydraulique a été interdite par la loi du 13 juillet 2011. Il s'en est suivi en octobre l'abrogation de trois permis de recherche situés dans le sud de la France (cf. Feuille n°29 p.3) et détenus par les sociétés Total (Montélimar) et Schuepbach (Nant et Villeneuve-de-Berg).

Ces permis visaient la prospection de gaz de schistes. La seule technique disponible à l'heure actuelle pour extraire les hydrocarbures piégés dans ces formations géologiques, appelés gisements non conventionnels, est la fracturation hydraulique.

Cette technique consiste à injecter à très haute pression un fluide (eau, sable et différents additifs) destiné à fissurer la roche. Combinée à la réalisation de forages horizontaux qui suivent le gisement, la technique permet d'extraire les gaz contenus dans des réservoirs rocheux très profonds et extrêmement peu perméables.

Cette technique est donc interdite aujourd'hui en France mais plusieurs associations (FRAPNA, FNE, IDFE) continuent de se mobiliser pour faire annuler d'autres permis qui prévoyaient dans leur demande initiale de

faire appel à la fracturation hydraulique.

*Sources : lefigaro.fr ; communiqué de presse FNE-FRAPNA-IDFE du 17/10/2011 ; wikipedia.fr*

### 2012 : ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS

Reconnaissant l'importance de l'énergie pour le développement durable, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé dans sa résolution 65/151, l'année 2012, Année internationale de l'énergie durable pour tous.

Cette Année internationale de l'énergie durable pour tous est l'occasion de sensibiliser à l'importance d'améliorer l'accès durable à l'énergie, l'efficacité énergétique, et l'énergie renouvelable au niveau local, régional et international.



2012

ANNÉE INTERNATIONALE DE

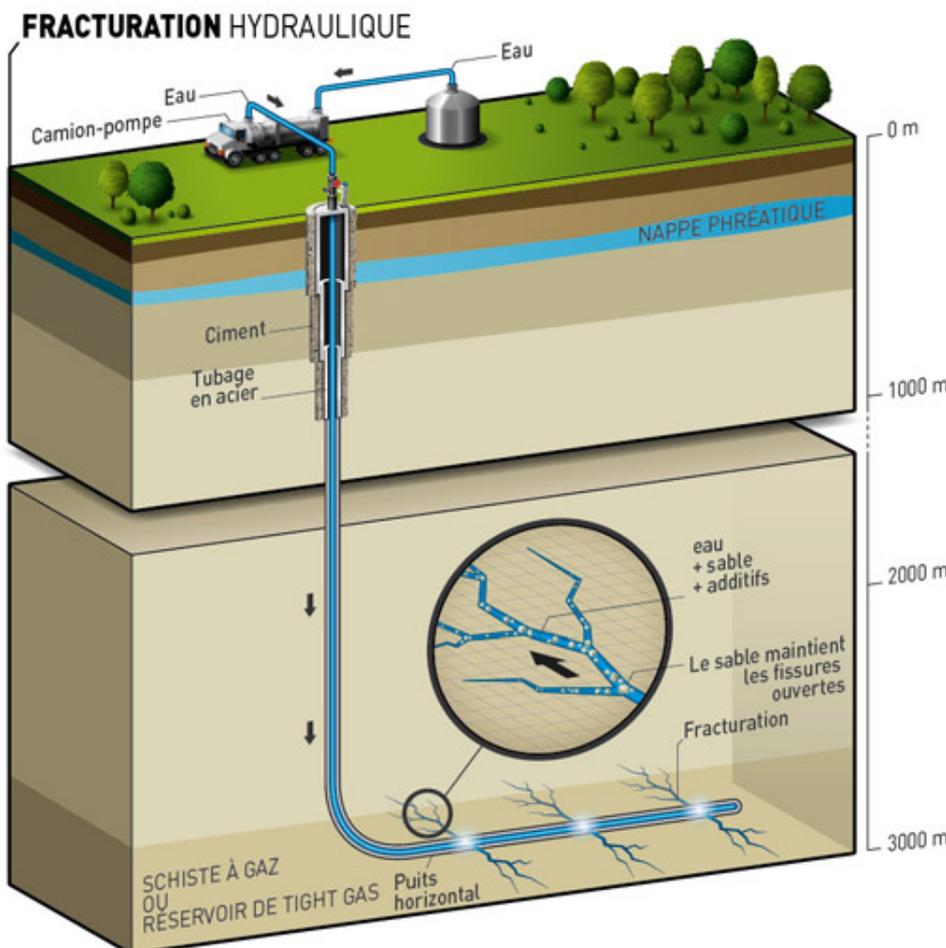
**L'ÉNERGIE DURABLE  
POUR TOUS**

Les services énergétiques ont un effet profond sur la productivité, la santé, l'enseignement, les changements climatiques, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement en eau ainsi que les services de communications.

C'est pourquoi l'absence d'accès à une énergie propre, abordable et fiable entrave le développement humain, social et économique et constitue un obstacle majeur à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Pourtant, 1,4 milliard de personnes n'ont pas accès à une énergie moderne, tandis que trois milliards de personnes dépendent de la « biomasse traditionnelle » et du charbon comme source principale de combustible.

*Source : site de l'ONU <http://www.un.org/fr/>*



# Retours d'animation

## CRÉPUSCULE À LONGEPIERRE-SUR-LE-DOUBS

Sortie du 9 juillet 2011

par : Etienne CUENOT

C'est une sortie devenue traditionnelle. Que faire en juillet sinon aller voir au bord du Doubs voler les guêpiers ? Ce n'est pas la première fois à la Maison de la Nature, mais c'est si beau à regarder ! Donc ce samedi 9 juillet 2011, le soir, une délégation de la MNP se présente à l'entrée d'une prairie qui longe le Doubs, dans une zone protégée où la circulation est interdite pendant le printemps. Pourquoi interdire aujourd'hui la fréquentation de ce lieu qui traditionnellement accueille les pêcheurs depuis des générations ? C'est que pendant la période de reproduction des oiseaux il ne faut causer aucun dérangement. Un piéton risque de marcher sur des œufs. Des espèces protégées, rares, viennent se reproduire ici chaque année. Les habitants proches ne comprennent pas qu'ils soient verbalisés parce qu'ils se promènent « chez eux » pour vivre les charmes du printemps comme l'ont fait leurs parents

depuis toujours. Que découvrir au bout de nos jumelles ? Un troupeau de vaches ! Elles ont le droit de paître paisiblement, mais elles sont curieuses, les jeunes vaches, et se précipitent pour regarder ces étranges visiteurs du soir, accompagnés d'un petit animal à quatre pattes. La curiosité et l'excitation les font aller et venir au risque de perturber la quiétude d'habitude nécessaire à l'observation des oiseaux.

Nous voyons sur un saule blanc un oiseau blanc : juvénile de buse variable pâle probable. Nous observons aussi la grande aigrette, le héron cendré, le martin pêcheur, le bihoreau gris, les courlis cendrés.

Le retour se fait dans la nuit avec quelques incertitudes pour retrouver le chemin, sous la menace des bovins, et en trébuchant dans les herbes garnies de bouses...

## LIBELLULES DU VAL DES CHOUES

Sortie du 21 août 2011

Photo-reportage : Gaëlle Nauche



## VAL-SUZON ATTEND L'AUTOMNE

Sortie du 18 septembre 2011

Texte et photographies par : Claire SCHMITZ



Sous-bois.

Nous partons de la salle des fêtes et empruntons un chemin qui passe derrière les anciennes forges. Une belle journée, riche en découvertes nous attend car nous allons traverser des milieux très différents.

Arrivés au bord du Suzon, nous pouvons admirer l'Aconit napel, ses fruits et ses jolies fleurs bleues, les baies rouges luisantes de la Viorne obier, la baie noire du Prunellier. Nous nous aventurons sous les barbelés pour admirer les fleurs mauve pâle du Colchique d'automne.

Les arbres sont en fruits, la noisette dans son involucre foliacé, la faîne du hêtre, fruit sec triangulaire dans une bogue hérissée, les fruits du charme, akènes en grappes pendantes, chacune dans une bractée foliacée et les drupes ovoïdes rouge orangé du Cornouiller mâle.

Nous quittons le Suzon pour marcher dans la combe

Cornouille d'un Cornouiller mâle - *Cornus mas*.

de Vaux-de-Roche. Orientée nord-sud, elle renferme une grande variété de plantes. Nous cherchons le *Daphne mezereum* ou Bois gentil, plante assez rare qui garde encore quelques petites drupes rouges. La Campanule gantelée est superbe, les fleurs lilas en têtes arrondies de la Succise des prés nous accompagnent, le Chèvrefeuille des haies a des baies rouges par paires. Une petite plante rare attire notre attention. C'est la petite Euphrase ou Casse-lunettes.

Fruit du hêtre : *Fagus sylvatica*.

Après le pique-nique, nous grimpons vers la Roche-Beudon. Avant la grimpette, sur le bord du chemin se trouvent les feuilles de l'Oseille en écusson, plante rare et le Sureau à grappes avec ses baies rouges, ovales et luisantes. Nous traversons une forêt de buis et d'arbres recouverts de mousse, endroit un peu féérique. Les longs follicules renflés en fuseau du Dompte-venin se sont ouverts. L'Oxalis petite oseille, appelée pain de coucou ou surelle, nous montre ses feuilles trifoliées et sa capsule ovoïde pointue.



Branche moussue.

Nous voilà sur un nouveau chemin « la Traversée des cinq Vallées ». Nous avons la chance de voir les deux aubépines côte à côte. L'Aubépine épineuse ou Epine blanche *Crataegus laevigata*, dont les fruits, les cenelles, ont deux noyaux et les feuilles moins découpées que celle de l'Aubépine monogyne *Crataegus monogyna* dont les cenelles ont un seul noyau. Le Lierre grimpant est en pleine floraison avec ses fleurs jaune verdâtre en ombelles terminales.

Ensuite, nous longeons le chemin à flanc de la falaise de la combe Rabot. Nous reconnaissons de loin les feuilles tomenteuses blanches en dessous de l'Alisier blanc et ses alises rouges. Le Nerprun purgatif et ses drupes globuleuses noires et le Nerprun des Alpes s'accrochent à la falaise. Le Rosier des chiens et ses cynorrhodons le côtoie.

Nous quittons la falaise pour prendre à gauche un chemin plat avant de descendre en pente douce vers notre point de départ.



*Lierre grimpant*



*Sentier dans les bois*



*Sorbus aria - Alisier blanc*

*Alisier blanc - Sorbus aria*



*Fruits*

## UN SAFARI PHOTO EN CÔTE-D'OR

Sortie du 11 septembre 2011

Textes et photographies : Gaëlle Nauche

**C**ette sortie avait pour objectif la familiarisation du public avec la prise de vue numérique, soit avec un reflex, soit avec un compact, sur le terrain.



### Avant-propos

En cette journée de septembre le temps n'est pas trop au rendez-vous. Nous nous retrouvons au Val Suzon pour une première approche forestière et aquatique, afin d'aborder la prise de vue, le cadrage, et les principaux paramètres : vitesse d'obturation, ouverture du diaphragme, choix d'une sensibilité, en fonction des

*Premiers essais, sur un hêtre.*

appareils dont nous disposons. Des premiers essais sont réalisés sur un beau hêtre à plusieurs troncs ; Hugo s'en amuse et prend la pause entre les fûts, ce qui nous fait un bon sujet complémentaire : sa mobilité demande de réfléchir à privilégier en partie la vitesse d'obturation afin d'éviter qu'il soit flouté sur la photo !

Nous poursuivons le chemin en entrant dans la forêt. A nos pieds, un bolet, dans la pénombre, représente un sujet délicat : il faut choisir une sensibilité élevée, pour pouvoir avoir une vitesse de prise de vue suffisante et éviter le flou de bougé quasi inévitable.

Accroupis, couchés dans les feuilles, les membres du groupe s'essayent désormais à la macrophotographie : quelques violettes sont encore en fleurs, c'est une bonne occasion. Les contraintes sont moindres, car ces



*Rase-motte pour macrophotographie...*



*... d'une petite violette encore fleurie.*

petites fleurs sont dans une coupe assez lumineuse. Il faut néanmoins s'approcher au plus près des éléments de la fleur et ce ne sont pas toujours des positions très aisées...

### Rien que de l'eau

En remontant le sentier vers la source, une porte forgée nous attire : elle est fondue avec différentes pièces en fer : clefs, compas... Malheureusement elle se trouve dans une petite grotte assez sombre. Quelle stratégie adopter alors, pour vaincre ce gros manque de lumière ? Une idée simple : utiliser le trépied photo qui permet de poses très très longues sans risquer le moindre bougé (sauf à donner un coup de pied dans le trépied !). Nous nous y essayons donc avec réussite. Des vitesses d'obturation de plusieurs secondes ne « posent » aucun soucis !

Un peu plus loin, nous abordons une zone de sources (fontaine de Jouvence) afin de nous intéresser aux vitesses d'obturation et leurs effets possibles, par exemple sur la restitution de l'eau de la source (mouvement filé, ou eau figée dans l'action). Pose rapide pour figer l'eau, pose lente pour la rendre floue et avoir un « effet de filé » (voir photo pour les réglages utilisés).

Plusieurs essais sont réalisés avec, il faut le dire, plus ou moins de succès. Le pied est bien utile aussi dans ces circonstances, mais ceux qui en sont dépourvus ont trouvé une combine tout à fait efficace : l'appareil est simplement posé sur un support naturel !

Fabrice en profite pour faire quelques clichés sous l'eau ... c'est tout l'intérêt de son appareil amphibie !

### Toujours de l'eau...

Mais c'est déjà l'heure de déjeuner, nous retournons vers nos pique-niques sur le parking. A peine le temps de boire le verjus offert par Fabrice et Isabelle, que la pluie s'invente...



*Figier l'eau au 1/50 ème de secondes et f:2,8*

Nous en profitons pour nous déplacer. Un petit arrêt sur le Suzon, en amont de Val-Suzon, permet de faire encore quelques essais sur les prises de vues de cours d'eau. Mais la pluie nous déloge à nouveau ...

### *... et un soupçon de soleil*

Nous décidons alors de parcourir des « milieux secs » et nous acheminons vers les roches de Baulme. La pluie a cessé, mais le vent s'est levé, et il souffle très fort ! Encore un paramètre limitant pour les prises de vue, la vie d'un photographe nature n'est pas si simple en septembre en Côte-d'Or... Du haut des falaises cependant,



*Nombreux essais sur la vedette du jour, le Bouillon blanc.*



*ou la filer avec une pause de 4 secondes et f:11.*

il est possible de s'exercer à la photographie de paysage. Plusieurs options sont étudiées, plusieurs points de vue partagés. Et enfin, voici le soleil !

L'occasion de prendre quelques photos des rares plantes encore en fleur comme le Fer-à-cheval par exemple ou ce magnifique Bouillon blanc qui nous attire irrésistiblement, et autour duquel nous tournerons un bon moment, avant que la sortie ne s'achève.



*Dernier dé clic...*

## VISITE À SAINT ROMAIN

Sortie du 9 octobre 2011

par : Etienne Cuénot, photographies : Chritiane Vérot, Etienne Cuénot

Huit adhérents se sont retrouvés à Saint Romain le 9 octobre autour d'un thème archéologique. Ils étaient reçus par M. Serge Grappin à la Maison du Patrimoine située à l'entrée du village bourguignon. Pas de chance avec la météo ce jour là car il pleuvait, il crachinait, et le brouillard a caché quelques belles vues sur le site. Mais rien à regretter car l'accueil était chaleureux, un café nous attendait.

Serge Grappin est de ces archéologues qui s'attachent à reconstituer l'histoire de nos ancêtres, pas n'importe lesquels, nos ancêtres ordinaires. Ceux qui ne savaient pas écrire, ni lire, ni compter. Ceux qui représentaient la majorité de la population mais n'ont guère laissé de vestiges. Les riches, les notables, les religieux ont laissé des écrits, des tableaux, des sculptures, des édifices qui témoignent encore aujourd'hui de ce qu'ils ont été, de leur manière de vivre. Mais les pauvres gens, qu'ont-ils pu transmettre sur leur mode de vie au quotidien ? Pourquoi se sont-ils installés à une époque et semblent avoir disparu à une autre époque ? Il ne reste que des traces de leurs activités, dans des grottes, sous des ruines de constructions enterrées. Ces traces posent beaucoup de questions et c'est un patient travail d'enquêteur qui demande une large culture et une imagination fertile pour reconstituer pas à pas leur histoire.

La Maison du Patrimoine est un centre associatif qui reçoit jusque 10 000 visiteurs par an, il peut héberger des stagiaires (60 lits, une cuisine, une salle de classe, une salle de jeu, des ateliers d'initiation). Agréée comme centre d'éducation à l'environnement l'association comporte 3 salariés : un directeur, un cuisinier, et un emploi jeune pérennisé. Ses activités tournent autour des fouilles du site de St Romain. Ces fouilles contribuent à faire progresser la connaissance en avançant des hypothèses en corrigeant des idées reçues :



Explications devant une bien belle maquette, don de l'Archéodrome.



Le panneau du site de Dracy, fierté de notre archéologue !

« la science est une erreur sans cesse corrigée ». Ainsi s'exprimait Bachelard au sujet des progrès de la science. Aucune certitude ne doit s'affirmer aveuglément devant des faits découverts qui la remettent en cause. Le travail, on devrait même dire le jeu, consiste à trouver le sens des choses découvertes. Un comité scientifique valide le travail réalisé.

Les fouilles de la grotte et du pied de la falaise de Saint Romain sont représentées par une maquette autrefois hébergée par l'Archéodrome (autoroute A6 à Beaune). Depuis sa fermeture, elle est recueillie par la Maison du Patrimoine. Serge Grappin explique l'histoire : « la falaise était un site de refuge, avec sa grotte. Puis elle a été prise pas des loubards vers l'an mille. En effet, après l'autorité maintenue par Charlemagne, les successeurs se sont disputés, l'insécurité s'est installée et on a construit le château. » Puis il nous fait faire un saut cosmique et nous plonge il y a 175 millions d'années : « là poussaient des coraux, vivaient des requins, des oursins, des bélemnites,... La sédimentation a été érodée, la mer s'est retirée. Il y a 60 à 30 millions d'années, contrecoup du plissement alpin ! Et l'érosion reprend. De 100 000 à 30 000 ans l'homme de Neanderthal se déplace sur les plateaux. Il y a de l'herbe, des herbivores (mammouth), l'homme est chasseur. Il loge dans les grottes qui se trouvent à proximité d'une ligne de sources à cause d'une couche géologique imperméable. La grotte est bien exposée vers le soleil, protégée du nord. Neanderthal a été assimilé par Cro-Magnon, des mariages ont été possibles. Il y a 30 000 ans Cro-Magnon se déplace et améliore ses techniques. Il ne se contente pas du mieux, il cherche toujours plus. Ensuite se structure la société pour aboutir à l'organisation féodale. Les chasséens ont apporté l'agriculture de la Mésopotamie, ici il y a 5 300 ans, à St Romain. Le plateau n'a pas d'arbre, il est propice à la culture des céréales... » Serge est intarissable et truffe son récit d'anecdotes sur la façon dont une équipe de camarades passionnés aura persévéré face à tous les obstacles pour continuer à approfondir les fouilles sur le

même site. Cela suppose de se former non seulement aux techniques archéologiques, mais aussi à des sciences aussi variées que la géologie, la paléontologie, la palynologie, la chimie, etc....

A midi nous mangeons à l'abri, au sec et partageons quelques bonnes recettes apportées par les uns et les autres.

L'après midi est consacré à la visite du site de Dracy, ancien village médiéval qui a disparu suite à des désastres : guerre de cent ans, peste (1348), bandes armées. La découverte du site s'est faite fortuitement en observant des restes de poteries du Moyen-âge dans les débris d'un trou de blaireau. Les fouilles mettent à jour les restes d'une maison. Il s'agit d'un village du XII<sup>ème</sup> siècle, période où la terre manque. Les villages sont peuplés. Le site se trouve à proximité des plateaux cultivés, à l'abri de la falaise. La pierre est abondante pour construire sur place, à sec, sans fondation, sans mortier. Le toit est couvert de laves : 400 kg/m<sup>2</sup> ! Sous le toit on trouve un grenier puis une pièce en dessous comportant un foyer sans cheminée. Le plafond était bas, on se tenait accroupi. Un plancher compensé d'argile délimitait un grenier à céréales dans lequel on montait par une échelle. Vingt maisons sont sorties de terre au cours des fouilles. On observe des murs pour rescinder les maisons ce qui signifie qu'à une certaine période on ne pouvait pas multiplier les maisons pour laisser grandir le village donc on les coupait de l'intérieur. Des traces montrent qu'elles ont été brûlées par des bandes armées qui passaient dans les villages. En 1460 le village était vide. Les jardins sont au cœur du village, ils reçoivent les déchets (compost). Une des maisons est construite sur une diaclase qui laissait passer de l'air chaud en hiver, déjà la géothermie ! La maison traditionnelle du vigneron ? Elle n'existe pas. C'est une vision nostalgique et imaginaire. Il n'y avait pas de cave, le vin était conservé au château. La pièce du bas s'est laissée submerger au fil des siècles, elle a été doublée de murs portant des voûtes, et est ainsi devenue la cave. Le grenier est devenu la pièce à vivre.

La journée se termine dans un petit musée qui occupe



*Il pleut, mais le récit est si passionnant...*



*Serge Grappin en pleine démonstration*

le dernier étage de la mairie. A nouveau Serge Grappin nous fait survoler les millénaires. « De 2 000 à 750 ans avant Jésus Christ un changement climatique apporte beaucoup d'eau, la flore change, la Saône monte, il y a moins de villages, on observe une chute démographique. A la fin de l'époque gauloise les grottes sont utilisées comme refuge. Un trésor de monnaies est trouvé dans la grotte. 200 ans plus tard les « barbares » incendient, on retourne dans les grottes. Des stèles romaines témoignent d'habitats environ tous les 800 m sous le village de St Romain. On retrouve un scarabée égyptien, il est connu dès 1 300 ans avant J.C. Il se trouve avec des objets qui ont en commun d'être des pierres polies. Longtemps l'explication est restée mystérieuse. Aujourd'hui on pense à des pierres « porte bonheur », « grigri ». Le scarabée était monté sur une bague qui avait été rapportée et laissée par des romains. »

On change de sujet : « St Romain est une fondation issue de St Claude, sur un ancien site gallo-romain. Les ermites ont vécu dans la grotte. En 1492 l'église quitte le château pour se construire à distance du pouvoir temporel... »

Merci à M. Serge Grappin pour la visite commentée et l'accueil chaleureux.



*Restes de murs d'habitations du Moyen-Age.*

## HAUTES-CÔTES DE NUITS À PIED ET À CHEVAL

Sortie du 2 octobre 2011

par : Gwenaël Guerneur, photographies : Gwenaël Guerneur, Sylvie Caux

**C**ette belle journée a été consacrée à la découverte des Hautes-Côtes de Nuits, d'abord à pied, puis à cheval pour « prendre un peu de hauteur ».

### A pied, pour se mettre en jambe

Le rendez-vous est donné à Arcenant, petit village célèbre pour ses cultures de fruits rouges mais également pour son patrimoine culturel et historique (site gallo-romain de l'Ecartelot, le Maquis - haut lieu de la résistance, église du XVI<sup>ème</sup> siècle...), sans oublier son magnifique cadre naturel.

Nous empruntons le GR 7. Sur notre gauche, un ancien bief qui n'est plus en eau permettait d'alimenter lavoir et moulins. Un peu plus loin se trouve le Raccordon, petite rivière à truite présentant de nombreux seuils en tuf. Nous passons une ancienne pisciculture aujourd'hui colonisée par la Renouée du Japon puis nous arrivons à la source, la Doua (= Douix), où l'eau coule limpide. Plus tôt dans la saison, on peut y observer des larves de salamandre.



Combe Pertuis depuis le haut des falaises

Nous nous engageons ensuite dans la Combe Pertuis pour atteindre le haut des falaises. Tout au long de notre ascension, nous observons des alternances dans les formations boisées : au bord du Raccordon la ripisylve où domine le frêne, ensuite la hêtraie au feuillage dense, ponctuellement des forêts ombragées sur éboulis avec la fougère Scolopendre, également nommée langue de cerf, puis le taillis de charme.

### Sur les falaises, près d'une grotte

En arrivant en haut des falaises, la végétation change radicalement puisqu'apparaissent les pelouses sèches accompagnées de fourrés arbustifs (cornouiller, troène, genévrier, prunellier, épine vinette...) et chênes pubescents. Nous profitons alors de la vue sur la combe boisée avec, en arrière-plan, un paysage plus agricole.

Une passerelle nous permet d'accéder à une grotte

bien connue à Arcenant : « Le Trou du Duc ». Cette cavité à flanc de falaise tirerait son nom de l'ancienne présence du Hibou Grand-Duc.



« Le Trou du Duc »

Creusée dans des calcaires de plus de 150 millions d'années (Calcaires du Bathonien faciès « Comblanchien »), cette grotte aurait été habitée dès la plus haute antiquité selon différentes découvertes archéologiques. Pour notre part, nous y avons trouvé de jolis motifs sculptés par l'eau mais pas de haches en silex, ni monnaies anciennes...

Selon Georges et Max (habitants d'Arcenant), un homme atteint de la tuberculose y aurait même séjourné durant de nombreuses années au début du XX<sup>ème</sup> siècle.



Mante religieuse

### Chevauchées...

Après un pique-nique ensoleillé et d'intéressantes rencontres avec mante religieuse et éphippigère, nous nous rendons au centre équestre de Chevannes. Les infrastructures sont soignées et la faune nombreuse puisque,



### *Pique-nique sur pelouse sèche*

en plus des chevaux et poneys, nous rencontrons des lapins, des poules au look original, des chèvres, ... sans oublier les cochons Groin-groin, Salami et Rosette.

Nos chevaux nous sont présentés et, après une prise de contact dans le manège, nous voilà partis pour une agréable balade. En traversant vignes, cultures et forêts, nous observons une belle diversité de paysages et milieux qui, à mon sens, fait la richesse de ces Hautes-Côtes.



### *Sylvie et Texane*

Après une douche bien méritée pour nos chevaux, nous quittons ce très sympathique centre-équestre mais la séparation entre Kerstin et Groin-groin est difficile.

### *Patrimoine rural d'Arcenant*

Cependant, la journée est tellement belle que nous ne souhaitons pas en rester là ! Nous voici de retour à Arcenant pour y admirer un prieuré situé au milieu des vignes et orné d'un platane d'envergure et d'un splendide cèdre. Fondé par les moines au XII<sup>ème</sup> siècle, les bâtiments sont ensuite reconstruits au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il faut noter la présence d'un grand bassin qui, d'après les recherches d'Isabelle, correspondait à un rouissoir, endroit où l'on faisait macérer le chanvre.

Nous nous rendons ensuite sur un sentier proche qui



### *Le Clos du Prieuré*

permet de découvrir un cas unique en Bourgogne : les puits à terre. Situés sur un coteau pentu autrefois cultivé en vignes, ces puits construits en pierres sèches permettaient de récolter les terres emportées par les eaux de ruissellement. Ces terres étaient ensuite remontées dans les vignes à dos d'homme. Ils n'étaient pas fainéants à l'époque !!

Selon les travaux de Danielle et Roger Ratel (Association Culturelle et Archéologique des Hautes-Côtes de Nuits), ces puits ont été construits au XVIII<sup>ème</sup> siècle et étaient accompagnés de petits fossés creusés perpendiculairement à la pente.



### *Puits à terre*

Les terrains sont aujourd'hui occupés par des pins et fruticées (broussailles) mais quelques pieds de vigne restent ponctuellement visibles, notamment à proximité d'une cabotte bien conservée. Nous sommes surpris par la présence d'iris qui (nous l'apprenons par un panneau) étaient autrefois plantés pour stabiliser les terres.

Après avoir grignoté quelques raisins oubliés par les vendangeurs, nous finissons la journée par la rencontre d'un chevreuil peu craintif.

## A PROPOS DES VERS DE TERRE (1ÈRE PARTIE)

Par : Philippe COULON

**V**oici la première partie, la plus longue, sur les vers de terre : classification, biologie, physiologie. La suite fera l'objet d'une seconde partie insérée dans la prochaine Feuille, la n°31 : écologie, avenir, conclusions. Si, du moins, le sujet vous paraît intéressant...

L'épithète « ver » est couramment utilisée pour qualifier certains insectes ou larves d'insectes, au corps mou et allongé : on parlera du ver blanc, larve de divers coléoptères hannetonidés, du ver à soie, pour la chenille du bombyx du mûrier, lépidoptère, ou du ver luisant pour le lampyre femelle, autre coléoptère. Plus scientifiquement, les vers sont des animaux à corps mou et allongé mais sans pattes ; ceux-ci se répartissent en trois embranchements :

- les plathemintes, ou vers plats = tenia, douve du foie ;
- les némathelminthes, ou vers ronds = nématodes, ascaris ;
- les annelidés, ou vers annelés.

Les annelidés, vers constitués d'anneaux, sont classifiés en fonction de l'importance, de la discrétion ou de l'absence de soies :

- les annelidés polychètes portent des soies nombreuses et vivent surtout en milieu marin, jusqu'à 3 000 m de profondeur ;
- les annelidés oligochètes possèdent peu de soies (8 petites brosses par segment, constituées de courtes soies appelées *chaetae*). ils sont presque tous terrestres (vers de terre) ou dulçaquicoles (tubifex, petits vers des eaux polluées, bruns, minces et translucides : desséchés puis compactés, ils sont distribués aux poissons d'aquarium sous forme de petits cubes) ;
- les annelidés achètes, dits aussi hirudinés, parasites et dulçaquicoles, n'ont pas de soies et sont représentés par les sangsues.



© G. Nauche

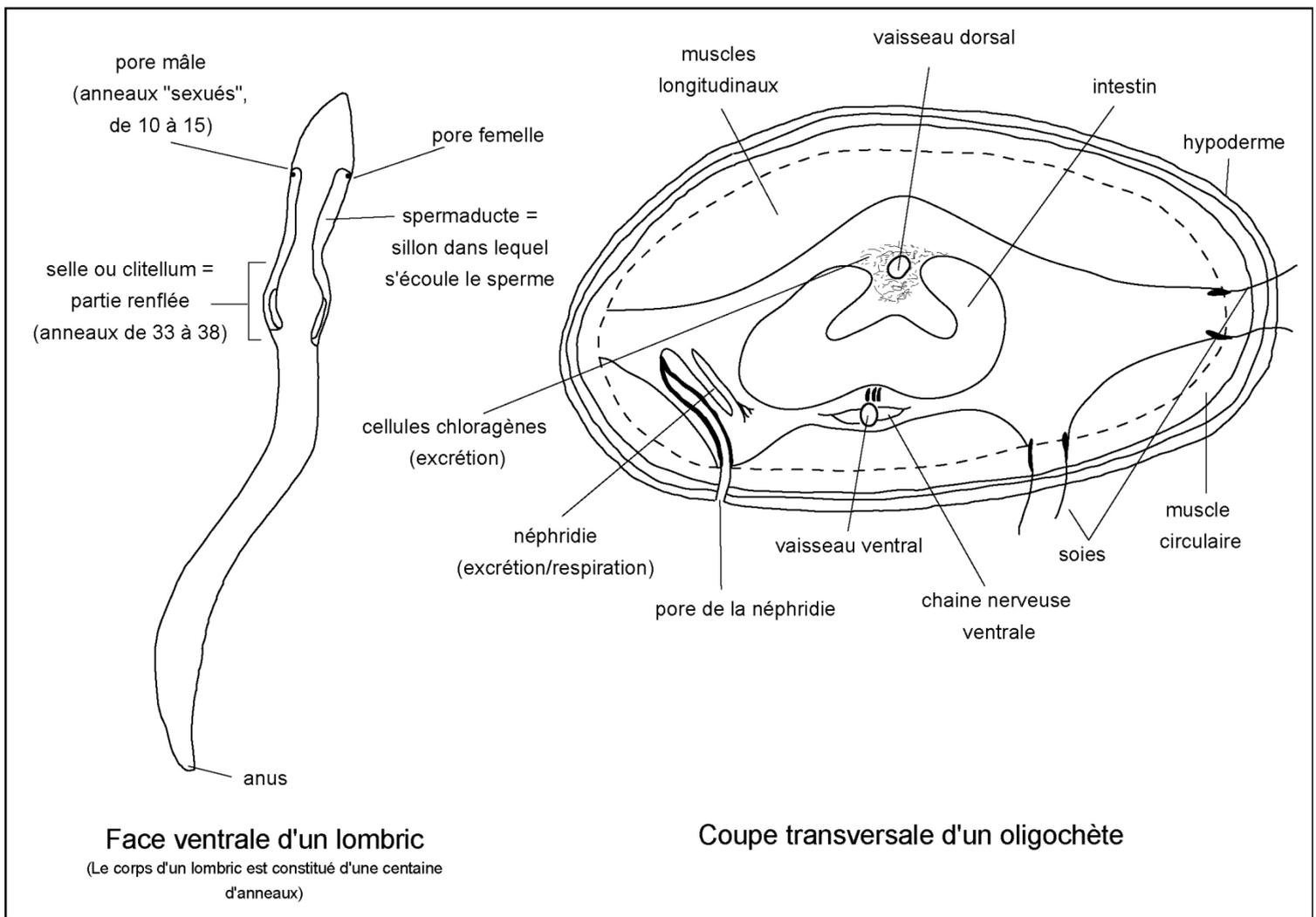
Le but étant de s'en tenir à un sujet aussi restreint que possible, on ne s'intéressera ici qu'aux vers annelidés oligochètes terricoles.

Pour la chorologie, étude de la répartition des faunes dans le sol, les oligochètes sont inclus dans la macrofaune, avec les insectes et leurs larves. La mégafaune est représentée par les taupes et les mulots par exemple, méso et microfaune (inférieurs à 0,2 mm), par les microarthropodes (surtout collemboles et acariens) puis par les protozoaires et les nématodes.

Si, en 1758, Linné regroupait tous les « vers de terre » sous le seul nom de *Lumbricus terrestris*, on en différencie aujourd'hui, rien qu'en France, entre 80 et 97 sortes selon les sources : plus de 3 600 recensées dans le monde en 1994, auxquelles viennent s'ajouter, tous les ans, plus de 60 nouvelles espèces. Tous confondus sous le nom commun de lombrics, ils sont répartis, d'après des critères morphologiques et comportementaux, en trois grandes catégories écologiques :

- Les vers épigés, ou polyhumiques, sont petits (de 10 à 30 mm) et ne creusent pas, à proprement parler, de galeries mais ont un rôle très important dans le recyclage de la matière organique. Vivant à la surface du sol, ils sont particulièrement sensibles à la prédation, aux changements climatiques et à l'influence de l'homme (pollution, labours...). Leur bref cycle de vie et leur taux de reproduction important - un seul individu pouvant sans problème engendrer 500 descendants par an - leur permettent de s'adapter aux bouleversements de leur milieu.
- Les vers anéciques, ou mésohumiques, mesurant de 10 à 120 cm, font figure de géants (*Sherothera* sp. en Aquitaine - des vers tropicaux atteignant 3 m !)... Creusant des galeries plutôt verticales, jusque vers 1m50 de profondeur, ils viennent régulièrement en surface, prenant la précaution de toujours conserver leur région caudale dans la galerie afin de pouvoir se rétracter en cas de danger. De la même manière, ils récupèrent les débris végétaux à leur portée et les ingèrent, mélangés avec de la terre prise en profondeur.
- Les vers endogés, ou oligohumiques, mesurant de 1 à 20 cm et vivant dans les 30 premiers cm du sol, représentent à eux seuls 20 à 50% de la biomasse des terres fertiles. Creusant leurs galeries dans toutes les directions, leur activité mécanique est importante. Ne venant jamais en surface, ce sont des géophages stricts (géophage = qui mange de la terre). Moins exposés que les deux autres, leur métabolisme est bas, leur cycle biologique long et leur fécondité plus faible.

La bouche d'un ver s'ouvre sur un pharynx très musculeux, pouvant éventuellement servir de « ventouse » pour tirer les aliments dans la galerie. Des glandes à calcium,



Face ventrale d'un lombric

(Le corps d'un lombric est constitué d'une centaine d'anneaux)

Coupe transversale d'un oligochète

appelées glandes de Morren, s'ouvrent au niveau de l'œsophage cilié et assurent la régulation en carbonates du sang. Les aliments, d'abord stockés dans le jabot, sont ensuite triturés dans le gésier qui débouche sur un intestin rectiligne et replié en gouttière. Cette gouttière est occupée par un tissu verdâtre, constitué des cellules chloragènes, assurant pour leur part le métabolisme du glycogène et intervenant dans l'excrétion des déchets azotés.

Les vers de nos régions tempérées ingèrent de 0,5 à 2,5 fois leur propre poids par jour (3 à 36 fois pour les vers des régions tropicales). Les géophages, qui ont un équipement enzymatique assez pauvre, absorbent surtout des composés organiques solubles mais la microflore symbiotique de leur tube digestif leur permet de dégrader les substances les plus complexes (surtout dans le cas des espèces tropicales) : le transit intestinal dure entre 20 mn et 2 h.

Les vers étant hermaphrodites, chacun d'eux dispose à la fois d'un appareil reproducteur mâle et d'un appareil reproducteur femelle :

Deux paires de testicules, au niveau des anneaux 10 et 11, produisent les spermatozoïdes qui, matures, seront véhiculés par les spermiductes jusqu'aux deux orifices externes de l'anneau 15. Deux paires d'orifices externes

des spermathèques, sur les anneaux 9 et 10, recueilleront la semence étrangère lors de l'accouplement.

Les ovules sont produits par deux minuscules ovaires (anneau 13) puis acheminés jusqu'aux deux orifices de ponte, sur le 14<sup>ème</sup> anneau.

Vivant une ou plusieurs années selon les espèces, les vers peuvent commencer à se reproduire après 2 à 6 mois - les plus grands vers, qui sont aussi les plus longévifs, étant les moins féconds. La reproduction a lieu en fin de printemps : deux individus tête-bêche, maintiennent en contact étroit leurs régions génitales et sécrètent pour cela deux anneaux muqueux. Ils échangent leurs semences durant plusieurs heures et chaque ver, muni du sperme étranger, pourra, lors de la ponte, féconder ses propres ovocytes. Au niveau de la selle, le ver forme un cocon albumineux nutritif tout autour de lui dans lequel sont déposés les ovocytes. Abandonnant ce cocon en reculant, il y dépose le sperme stocké lors de la copulation. Les ovocytes, fécondés à l'intérieur de cocons, se développent directement en vers juvéniles, semblables aux adultes (rappelons ici qu'un ver sectionné ne peut éventuellement reconstituer que la pointe de la tête et une petite partie de l'abdomen : coupé par le milieu, il meurt).

\* *sensibilité des vers : on parle de tactisme ou taxie : phototactisme négatif = aime l'obscurité, correspond au tropisme pour les mouvements des végétaux.*

Il n'y a pas d'organe de la vue chez le ver mais de nombreuses cellules sensibles\* au toucher, aux produits chimiques et à la lumière, situées principalement aux deux extrémités du corps. Le système nerveux, peu développé, forme en avant, un collier autour du tube digestif, avec deux ganglions cérébroïdes dorsaux.

L'appareil circulatoire est constitué par deux vaisseaux - dorsal et ventral - reliés par un système de cinq à huit cœurs latéraux (appelés anses latérales). Leurs contractions, asynchrones, peuvent être observées de l'extérieur grâce à la coloration donnée au sang par l'hémoglobine.

Les vers absorbent en général l'eau par osmose, à travers cuticule et épiderme : cet apport hydrique permet de produire une urine diluée par rapport aux liquides corporels (osmorégulation). Durant l'acheminement de l'urine jusqu'à l'anus, par un tubule collecteur, la plupart des solutés (hormis les déchets azotés) seront réabsorbés puis ramenés au sang par les capillaires.

Sans poumons ni branchies, il n'y a pas de mouvement ventilatoire aussi les pertes d'eau sont-elles mal maîtrisées\*. Les importants échanges gazeux de la respiration se font par l'intermédiaire des vaisseaux sanguins et du puissant système cardiaque. Les néphridies, au niveau de chaque segment excrètent, à travers les pores, une sorte de mucus qui en humidifiant la peau, permet cette respiration cutanée.

En cas de température et/ou hygrométrie défavorable, les vers se rassemblent en pelotons sphériques (sphère = volume permettant, pour un maximum de matière, une surface extérieure minimale contre la déshydratation) plus ou moins serrés, pouvant perdre ainsi jusqu'à 75% de leur masse corporelle en eau sans que leur survie soit compromise. Cet état de léthargie, appelé quiescence, est immédiatement réversible lorsque les conditions redeviennent favorables. Correspondant à la dormance chez les végétaux, quelques espèces de vers sont capables de diapause, arrêt d'activité prolongé qui s'installe avant même des conditions défavorables. Le ver s'enfonce alors individuellement profondément (environ 4 m), crée une loge sphérique qu'il tapisse de mucus avant de s'y rouler en boule. Ça n'est qu'après le passage de la période défavorable - hiver par exemple - que le ver sera susceptible de reprendre une activité normale.

\* perte d'eau par évaporation comparée dans une situation identique : homme, moins de 50 µg d'eau par heure et par cm<sup>2</sup> de surface corporelle, < 300 µg pour la grenouille, < 400 µg pour le ver de terre, < 600 µg pour la salamandre, < 900 µg pour l'escargot actif... mais les vers, ne disposant pratiquement pas de mécanisme régulateur, sont les plus vulnérables.

#### Bibliographie :

Zoologie 1/ invertébrés, P.P. Grassé / P. Doumenc  
 L'organisme dans son milieu - tome 1, « Les fonctions de nutrition », Y. Turopier  
 Biologie animale 1/ invertébrés, J. Maissiat / J.C. Baehr / J. L. Picaud  
 Atlas - biologie animale 1/ « Les grands plans d'organisation », S. Heusser / H. G. Dupuy  
 Ecologie : approche scientifique et pratique, C. Faurie / C. Ferrera / P. Médori / J. Dévaux / J. L. Hemptinne  
 Eléments d'écologie : écologie fondamentale, F. Ramade  
 Les petits animaux des jardins et des maisons, L. H. Olsen / J. Surren  
 Cultivar, le mensuel : supplément au n°451 du 1er novembre 1998, N. Durand  
 CERCA (centre d'enseignement à distance du groupe Esa) - Connaissance des systèmes vivants (exposés / guide d'étude), C. Tharaud  
[doc\\_lombricien.php.html](http://doc_lombricien.php.html)  
[lumbricina.html](http://lumbricina.html)



## TARTE AUX CERISES

Une recette de Christiane VEROT

**U**n dessert goûté et approuvé par le Conseil d'Administration lors d'une de ces mémorables sessions, celle du mois de juin 2011...

Préparez une pâte brisée de vos petits doigts agiles. Vous connaissez tous la recette de la pâte brisée bien sûr !

Étalez cette pâte dans un plat à tarte, aux cerises ou à autre chose, ça n'a pas d'importance, donc pourquoi en discuter ? il suffit qu'il supporte le four sans exploser ni fondre.

Piquez le fond avec une fourchette. A quoi cela sert ? À éviter que la pâte ne gonfle trop et ne laisse plus de place aux cerises.

Préchauffez votre four (ou celui de la voisine) à 200°C, 15 mn avant d'enfourner. Cela sert à ce qu'il soit à température au moment d'enfourner.

Préparez 800 g de cerises noires (c'était des bigarreaux Burlat). En fait la quantité dépend de la taille du plat qui dépend elle-même de votre gourmandise et de celle de vos convives. A moins que vous ne mangiez tout vous-même soit en une seule fois, soit en plusieurs fois. Donc ça n'a pas d'importance et on s'égare. Revenons à la recette.

Faites un mélange de 60 g de sucre, 30 g de farine, 2 œufs, 60 g de poudre d'amande (c'est ce qui fait que c'est bon !) dans ¼ l de lait.

Vous pouvez (c'est nettement plus bon !) parsemer en fin de cuisson la surface de la tarte avec des amandes émincées. En fait on aurait pu l'appeler la tarte aux amandes, dans laquelle on décorerait avec des cerises. Faites cuire 40 mn mais surveillez et si besoin baissez à 180°C sinon ça pourrait brûler.

Bonne dégustation !



# LE CALENDRIER

*De la Maison de la Nature  
et du Paysage de Côte-d'Or*

## CALENDRIER DES ANIMATIONS DE JANVIER À JUIN 2012

Chaque **mardi**, les informations concernant les **sorties** et les **soirées/causeries** vous sont communiquées sur notre **répondeur (03 80 41 01 90)** et sur notre **site internet**. Pour nous contacter, utilisez le répondeur ou l'envoi de courriels ou de courriers.

🗨️ Soirées conférences (samedi : 17 h 30 - 19 h 45)

🗨️ AG, salons, tenue de stands...

🗨️ Sortie de terrain (journée ou ½ journée, week-end)

Janvier				
🗨️	sam. 28 janv. 12	Assemblée Générale - Pot de l'amitié	Tous !	15h00-17h00
Février				
🗨️	sam. 4 févr. 12	Les champignons	Georges BERT	17h30-19h30
🗨️	10, 11 et 12/02/2012	Rendez-vous Images Plaine Nature	Michel BAILLY	10h00-18h00
🗨️	sam. 18 févr. 12	Pesticides, état des lieux	Geneviève CODOU-DAVID	17h30-19h30
🗨️	sam. 25 févr. 12	Retour sur le Val-Suzon en images	Étienne CUENOT	17h30-19h30
Mars				
🗨️	dim. 18 mars 12	Plain de Suzâne et Roche Pompon	Étienne CUENOT	Journée
🗨️	dim. 25 mars 12	Courlis et Fritillaires du val de Saône	É. CUENOT, C. VEROT	Journée
Avril				
🗨️	dim. 15 avr. 12	Oiseaux du Val de Saône	Marc CARVIN	Journée
🗨️	dim. 22 avr. 12	Chants d'oiseaux	Gérard OLIVIER	Matinée
🗨️	dim. 29 avr. 12	La Lunaire vivace	Étienne CUÉNOT	Journée
Mai				
🗨️	sam. 12 mai 12	Gray au XVIII <sup>ème</sup>	Isabelle MENNEGAUX	Journée
🗨️	dim. 13 mai 12	Balade botanique	Claire SCHMITZ	Après-midi
🗨️	dim. 20 mai 12	Orchidées	Étienne CUÉNOT	Journée
Juin				
🗨️	dim. 10 juin 12	Les insectes	Fabrice TROUSSARD	Journée
🗨️	16-17/06/2012	Le Brionnais roman	Solange GROSDENIS	Week-end

# La Feuille

De la Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or

N° 30 - Décembre 2011 - Premier semestre 2012.

Semestriel

ISSN : 1633-0293

SIRET : 324 237 528 0033

**Contact :** Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or

Boîte M6 - 2 rue des Corroyeurs

F - 21000 DIJON

Répondeur : 03 80 41 01 90

Site internet : [www.maison-nature21.org](http://www.maison-nature21.org)

Service abonnement : [maison.nature21@laposte.net](mailto:maison.nature21@laposte.net)

Service lecteurs : 03 80 41 01 90

**Adhésion/abonnement :**

individuel : 20 €

Familial : 35 €

Réduit : 12 €

**Direction de la publication :** Etienne CUÉNOT

**Distribution :** Maison de la Nature et du Paysage de Côte d'Or

**Edition :**

Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or

2, rue des Corroyeurs, Boîte M6

21 000 DIJON - 03.80.41.01.90

Courriel : [maison.nature21@laposte.net](mailto:maison.nature21@laposte.net)

Site Internet : <http://www.maison-nature21.org>

Association Loi 1901.

**Rédaction :**

Rédactrice en chef : Gaëlle NAUCHE

Mise en place du Calendrier : Solange GROSDENIS

Rédaction : Gaëlle NAUCHE, Philippe COULON, Etienne CUÉNOT, Gwénaél GUERMEUR, Claire SCHMITZ.

**Comité de relecture :**

Philippe COULON, Etienne CUÉNOT, Jean-Luc DURET,

Kerstin FÖGE, Gwénaél GUERMEUR, Solange GROSDENIS,

Gaëlle NAUCHE

**Maquette**

Conception maquette : Cécile VIGNON, Jean-Luc DURET,

Gaëlle NAUCHE - MNP21

Mise en page : Gaëlle Nauche

Impression/Tirages : Jean-Luc DURET

Photos et illustrations : voir encadrés

La reproduction, même partielle, d'articles et illustrations parus dans La Feuille est interdite sauf accord préalable de la rédaction (article L122.4 du code de la propriété intellectuelle).

J'adhère ou réadhère

à la Maison de la Nature et du Paysage  
et je verse la somme de :

12 € : adhésion étudiant, demandeur  
d'emploi (justificatif)

20 € : adhésion simple

35 € : adhésion couple/famille  
(enfants : moins de 18 ans)

(cocher la case correspondante)

## BULLETIN D'ADHÉSION / RÉADHÉSION 2012

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Commune : .....

Code postal : .....

N° tél. : .....

Courriel (facultatif) : .....

Remarques : .....

.....

.....

.....

*L'équipe de la Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or remercie chaleureusement les personnes qui ont fait un don à l'association, lui permettant de poursuivre ses actions et par là même de mieux vous informer et vous servir.*

*En effet, en plus de votre cotisation habituelle, il est possible de verser à tout moment un don à la MNP ; 50% de la somme est déductible de votre impôt sur le revenu, le don ne devant pas excéder 1,75% de votre revenu imposable. Vous recevrez un reçu fiscal à cet effet.*

### COVOITURAGE :

*Pour votre information et à titre purement indicatif, nous vous faisons part d'un tarif décidé en Conseil d'Administration de 35 cts d'euros du km par véhicule (équivalent à 0.07€ du km par voyageur pour une voiture de 5) ceci afin de participer aux frais des conducteurs acceptant de transporter d'autres adhérents.*